



Accusation de non fermeture ayant entraîné une intrusion

Par **ange59**, le **08/07/2013** à **10:57**

Bonjour,

dans une lettre d'avertissement on m'accuse de l'oubli de la fermeture d'une porte ayant entraîné une entrée et un vol dans l'établissement ou je travaille. Ce qui est curieux c'est que j'ai fermé cette porte et même bien vérifié et qu'il n'y a pas eu d'effraction. Sachant que 1 personne arrive tôt le matin et que rien ne lui a été notifié.

De plus on m'accuse de n'avoir pas noté des inscriptions à un club alors que je les ai bien inscrit sur les documents relatifs...

Que répondre et es légal d'accuser ainsi?

Merci.

Par **P.M.**, le **08/07/2013** à **15:11**

Bonjour,

Vous pourriez contester l'avertissement si vous en avez matière par lettre recommandée avec AR si vous estimez notamment que ce qui vous est reproché l'est sans preuve formelle ou contraire à la réalité...